

Bulletin d'information
n° 74 / septembre 2011

Action de soutien

Nigeria : les Ogonis ne se laissent pas faire

Au Nigeria, le sénat refuse d'instaurer une journée nationale pour célébrer le quinzième anniversaire de la mort de l'écrivain Ogoni Ken Saro-Wiwa. Pendant ce temps, le juge qui l'avait condamné à la mort par pendaison est promu au poste de juge suprême du pays. Il est par ailleurs prévu de relancer l'extraction de pétrole dans le pays Ogoni, sans doute avec la participation de Shell, compagnie qui avait dû se retirer du Nigeria suite aux protestations mondiales suscitées par la mort de Ken Saro-Wiwa.

Le 4 août dernier, le Programme des Nations unies pour l'environnement a publié un rapport sur les dégâts causés par l'industrie pétrolière en pays Ogoni. Considérant la pollution locale du sol, de l'eau et de l'air, le rapport constate qu'il s'agit sans doute de la plus grande catastrophe écologique mondiale, à laquelle il importe de remédier de toute urgence.

L'exploitation destructrice se poursuit malgré tout. Le 15 juillet 2011, les autorités de l'Etat de Rivers ont fait paraître dans les journaux des avis annonçant l'expropriation de 258 954 hectares de terres en pays Ogoni. Les avis énuméraient les parcelles concernées et invitaient les propriétaires légaux des terrains à faire valoir leur droit à une indemnisation dans un délai de deux semaines. Une procédure absolument inacceptable!

L'Ogoni Solidarity Forum (OSF), qui a pris le relais de Ken Saro-Wiwa et défend depuis des années la population Ogoni, suppose que ces expropriations visent à intensifier la production pétrolière et à installer des bases militaires dans la région, afin de réprimer la résistance. L'OSF a aussitôt lancé une vaste campagne contre les expropriations et obtenu à cet effet l'appui de SOLIFONDS.

SOLIFONDS
Quellenstrasse 25
Case postale
CH-8031 Zurich
Tél. 044 272 60 37
Fax 044 272 11 18
mail@solifonds.ch
www.solifonds.ch
CP 80-7761-7

Travail dans l'industrie maraîchère en Espagne : bio ne rime pas avec social



Des ouvrières emballent les légumes avant le transport.

Photo : B. Marks

« Le bio, c'est bien pour les consommateurs et la nature, mais pas forcément pour les ouvriers agricoles. » C'est sous ce titre qu'un article paru le 21 février dernier dans le *Tagesanzeiger* rappelait qu'Almería, dans le sud de l'Espagne, reste l'une des grandes régions maraîchères d'Europe, longtemps honnie pour l'usage massif de pesticides et l'exploitation des travailleurs. Depuis que l'on y cultive davantage bio, les pesticides ont été abolis, mais les ouvriers ne s'en portent guère mieux.

Le syndicat des ouvrières et ouvriers agricoles (SOC) dénonce depuis longtemps les conditions de travail précaires dans l'industrie maraîchère de la région : 36 000 hectares de serres d'où provient une bonne partie des tomates, poivrons, concombres, courgettes, aubergines et melons que l'Europe consomme durant l'hiver. Grâce à la production bio, les employés inhalent certes moins de pesticides, mais les conditions de travail sont toujours aussi exécrables. Cela vaut également pour le secteur de l'emballage, où 90% du personnel sont des femmes : lorsque la demande est forte, elles doivent travailler jusqu'à seize heures par jour, ne touchent jamais le salaire minimum (6,15 euros l'heure), ne sont pas payées pour les heures supplémentaires et n'ont pas intérêt à passer plus de cinq minutes aux toilettes, sinon on leur décompte une demi-heure de travail.

La plupart des quelque 10 000 ouvrières viennent d'Afrique du Nord, les autres d'Europe de l'Est et d'Amérique latine. En tant qu'immigrées, elles subissent une pression supplémentaire : si elles perdent leur emploi, elles risquent d'être privées de leur permis de séjour et renvoyées dans leur pays. Les employeurs ne manquent pas d'exploiter cette situation, appliquant sans vergogne le mot d'ordre suivant : « Tu veux le job ? OK. Mais ce sera à mes conditions ! »

Le cas de BioSol, que nous présentons ci-après, montre à quel point une entreprise bio se fiche de ses responsabilités sociales. La même attitude prévaut dans l'industrie textile, comme l'illustre notre exemple bangladais. Dans les deux cas, ce sont surtout les femmes qui sont lésées et, dans les deux cas, elles se défendent en se regroupant au sein de syndicats. Pour parvenir à leurs fins, elles ont toutefois besoin de notre solidarité.

Nestlé soigne son image sans rien changer

Fin juin, Alliance Sud, qui regroupe les grandes œuvres suisses d'entraide, a publié un rapport sur son dialogue avec Nestlé. Les échanges ont débuté alors que la multinationale essuyait le feu des critiques après son procès organisé en octobre 2005 par MultiWatch. Mené pendant plusieurs années sous le sceau du secret, ce dialogue a porté sur les conflits autour de Nestlé en Colombie. Lors du procès, des syndicalistes colombiens avaient en effet décrit la politique anti-syndicale de l'entreprise et évoqué les menaces et les meurtres dont furent victimes des syndicalistes.

Le rapport qui vient de paraître attribue une bonne note à la multinationale. Soulignons cependant que la balance penchait d'emblée en sa faveur: alors que Nestlé faisait office d'interlocutrice directe, le Sinaltrainal (syndicat colombien des employés de Nestlé) n'a été invité à exprimer son avis qu'à deux reprises. De plus, Nestlé avait la possibilité d'accepter ou de refuser les recommandations d'Alliance Sud, et d'approuver le rapport avant sa publication.

Bien que le rapport constate que Nestlé a rejeté la moitié environ des recommandations – et non des moindres: contrats fixes de travail et salaires de subsistance, notamment –, ses auteurs estiment que la compagnie est sur la bonne voie. Pendant ce temps, le syndicat colombien Sinaltrainal reproche à Nestlé de n'avoir pas changé d'attitude sur le fond. La multinationale n'a fait montre d'une volonté de changement que pour améliorer son image. Elle n'en récolte pas moins des éloges.

Après lecture du rapport, une question cruciale demeure: « Comment se fait-il qu'une organisation non gouvernementale suisse se sente investie du droit de négocier avec Nestlé au nom des travailleurs colombiens concernés? (Oliver Classen [Déclaration de Berne], dans le Tagesanzeiger/ Der Bund du 2.8.2011.)

MultiWatch a dès lors invité Alliance Sud à engager un dialogue public sur le rôle et les tâches qui incombent aux ONG et aux groupes de solidarité face aux multinationales et sur la manière de réagir aux stratégies de ces dernières.

Prise de position de MultiWatch: www.multiwatch.ch

Bangladesh: non à la criminalisation du mouvement syndical

Au Bangladesh, les ouvrières du textile, qui travaillent dans les pires conditions, sont descendues dans la rue à la mi-décembre 2010 pour toucher le salaire minimum légal, revu à la hausse quelque temps auparavant. (voir notre Bulletin n° 71 / 2011).

Peu après ces manifestations massives, la dirigeante syndicale Mushrefa Mishu a été arrêtée et n'a été libérée que quatre mois et demi plus tard, notamment grâce aux campagnes internationales auxquelles le SOLIFONDS et nombre de ses donatrices et donateurs ont activement pris part. La santé de Mushrefa Mishu s'est gravement détériorée durant sa détention et elle est toujours sous traitement médical.

Même une fois sa présidente libérée, le syndicat bangladais des ouvrières du textile (GWUF) a dû faire face à des accusations fallacieuses visant Mushrefa Mishu ainsi que ses membres. Après les manifestations de décembre, des milliers d'ouvrières et d'ouvriers ont fait, comme souvent, l'objet de plaintes injustifiées: on les a accusées d'avoir volé des marchandises et d'avoir voulu mettre le feu à l'usine et, pire encore, commettre un meurtre. Suite à cette tentative de criminalisation, nombre de procédures sont pendantes devant la justice. Le GWUF met tout en œuvre pour que les ouvrières accusées à tort soient libérées sous caution et que les plaintes soient levées. Le travail du GWUF consiste également à leur apporter un appui juridique, afin de les aider à réclamer les salaires impayés et à se défendre contre le harcèlement sexuel au sein des entreprises.

Le GWUF travaille dans des conditions extrêmement difficiles. Bien qu'il compte environ 85 000 membres, la plupart des ouvrières ne sont pas en mesure de payer leur cotisation. Depuis l'arrestation de sa présidente et les attaques contre ses membres, le syndicat fait face à des besoins financiers accrus. Il a dès lors demandé de l'aide au SOLIFONDS, afin de pouvoir, d'une part, maintenir le soutien juridique qu'il fournit à ses membres et, d'autre part, poursuivre ses activités, notamment les cours qu'il organise afin d'informer les ouvrières sur leurs droits. Le syndicat prévoit en outre de mobiliser les ouvrières du textile pour qu'elles obtiennent de meilleures conditions de travail.

L'appui du SOLIFONDS au GWUF s'inscrit dans le prolongement de la campagne pour la libération de Mushrefa Mishu. Face aux récentes manœuvres destinées à le criminaliser, il est crucial de soutenir le mouvement syndical au Bangladesh dans sa lutte pour les droits des ouvrières.



Manifestation du GWUF pour un salaire minimum de subsistance.

Photo: GWUF

Espagne du Sud: ouvrières agricoles contre Bio Sol – un nouveau syndicat de femmes ?



Deux ouvrières marocaines sont venues consulter le SOC.
Photos: C. Krebs / weltumspannend arbeiten

Bio Sol est une entreprise qui se présente comme un modèle pour sa qualité environnementale. Certifiée par Bio Suisse, elle livre des fruits et des légumes aussi bien à Coop qu'à Migros. Sur le plan social, elle est toutefois loin d'être exemplaire. On y trouve les mêmes conditions de travail précaires que dans le reste de l'industrie maraîchère du sud de l'Espagne: les ouvrières et les ouvriers qui travaillent toujours sur le même site doivent signer tous les trois mois un contrat avec une autre société appartenant au groupe Bio Sol. L'entreprise contourne ainsi ses obligations sociales et empêche les travailleurs d'acquiescer une ancienneté de plusieurs années, qui leur donnerait droit à des indemnités et à une certaine protection contre le licenciement. Bio Sol a d'ailleurs procédé de la sorte lorsqu'elle a licencié, en automne 2010, treize ouvrières marocaines qui travaillaient pour elle depuis six à dix ans. En accord avec les femmes visées, le syndicat des ouvrières et ouvriers agricoles (SOC) a recouru contre ces licenciements devant le tribunal du travail.

Les agissements de Bio Sol ayant provoqué un tollé international, Coop et Bio Suisse ont exigé que l'entreprise revienne sur les licenciements (lire ci-contre). Bio Sol a alors réintégré sept des ouvrières et versé des indemnités aux six autres.

L'entreprise n'en demeure pas moins très hostile à toute forme d'action syndicale. Dès qu'elles osent revendiquer la moindre des améliorations, les ouvrières subissent des tracasseries: on les fait travailler de moins en moins ou on les menace aussitôt de licenciement. Un climat de peur règne dès lors parmi la main-d'œuvre. Assurer un travail syndical dans les entreprises d'emballage d'Almería, qui emploient environ 10 000 personnes, la plupart immigrées, s'avère donc extrêmement difficile, mais des plus urgents. Défendant depuis de longues années les droits des ouvrières et des ouvriers agricoles dans la région, le SOC souhaite intensifier ses activités parmi ces ouvrières. A cet effet, il prévoit d'engager deux femmes licenciées qui connaissent bien le fonctionnement des entreprises pour y avoir travaillé et qui pourront dès lors entrer plus facilement en contact avec les ouvrières, d'autant qu'elles parlent la même langue. Elles seront ainsi en mesure de recenser les problèmes auxquels les ouvrières sont confrontées et de les aider à faire valoir leurs droits.

En faisant appel à des ouvrières pour organiser les ouvrières, le SOC entend promouvoir les femmes et les renforcer dans leur rôle d'ouvrières et de syndicalistes. Qui sait, un nouveau syndicat de femmes verra-t-il peut-être le jour? Voilà pourquoi le SOC a demandé une aide financière initiale au SOLIFONDS.

Bio Sol: résistance et pression internationale



Manifestation contre Bio Sol. Photo: SOC

L'article du Tagesanzeiger, qui critiquait les conditions de travail et les licenciements chez Bio Sol, de même que la pression exercée par les milieux des consommateurs et par la Plateforme pour une agriculture socialement durable, ont poussé Coop et l'organisme de certification Bio Suisse à intervenir. Le grand détaillant Coop a suspendu ses achats chez Bio Sol jusqu'à ce qu'il ait obtenu une réponse satisfaisante sur les reproches adressés à l'entreprise. D'après négociations ont finalement eu lieu en mars, alors que l'entreprise avait tout fait pour éviter l'intervention des syndicats. Malgré les contraintes et les manœuvres de Bio Sol, les ouvrières concernées ont tenu bon.

La résistance des ouvrières marocaines, appuyées par le SOC, et la pression internationale ont finalement obligé l'entreprise d'Almería à céder. Le 28 avril, Bio Sol, le SOC et les ouvrières ont signé une convention et ainsi mis fin au conflit. Les ouvrières licenciées ont été soit réengagées soit indemnisées. Les deux parties ont également retiré les plaintes déposées. L'entreprise s'est par ailleurs déclarée prête à traiter désormais correctement ses employés, à encourager le dialogue social et à respecter les droits syndicaux.

Dès après le départ des organisations suisses et du SOC, Bio Sol a tenté de vider la convention de sa substance. Bio Suisse a dû intervenir à nouveau, afin d'assurer une médiation. Le comportement de Bio Sol montre à quel point il est nécessaire que les ouvrières sur place s'organisent pour défendre leurs intérêts.

Au nom des ouvrières et des activistes syndicales, nous vous remercions pour votre soutien !

Tunisie: « Votre soutien est tombé, telle une pluie après une longue sécheresse ! »



RAID: Toutes les couches de la population doivent avoir la possibilité de participer activement à la discussion politique et de faire entendre leurs propositions et revendications. Photo: U. Sekinger

Le 23 octobre prochain, la Tunisie élira les membres de sa Constituante: un premier pas vers la démocratisation depuis le soulèvement populaire. La voie sur laquelle s'engagera ensuite le pays dépendra certes de la composition de cette assemblée, mais aussi de la possibilité qu'aura la population de faire entendre ses propositions et revendications avant et après les élections.

Le RAID, Rassemblement pour une alternative internationale du développement, s'est donné pour objectif de garantir la participation populaire. Sous la dictature de Ben Ali, le mouvement – alors encore dans l'illégalité – s'était déjà penché sur le problème de la dette nationale extérieure et des dettes illégales de la dictature. Avec l'appui du SOLIFONDS, il organise désormais des conférences à travers tout le pays, afin d'informer la population et de la mobiliser autour de la situation économique.

« Votre aide nous a boostés dans notre capacité de mobilisation et d'action. La visibilité de notre campagne en a gagné en efficacité. D'une question complètement ignorée en Tunisie quelques mois après la révolution, l'annulation de la dette odieuse est devenue une question quasi populaire aujourd'hui. Elle nous a permis d'introduire une question plus large et centrale dans le processus révolutionnaire; il s'agit de la « souveraineté populaire nationale. » (Extrait d'un rapport du RAID au SOLIFONDS.)

Si la Tunisie vit aujourd'hui de l'exportation de produits agricoles (olives, dattes), de ses ressources minières (phosphate, gaz), du tourisme et de l'industrie de transformation, elle doit renforcer son économie afin d'assurer son avenir. Mais comment y parvenir alors que le service de sa dette a fait d'elle une exportatrice de capitaux? Selon les calculs du RAID, le flux net de capitaux vers l'étranger a en effet atteint 3,3 milliards d'euros depuis 1987. Comment l'économie intérieure pourrait-elle se développer, alors que les investisseurs étrangers jouissent de privilèges fiscaux, aux termes d'accords de libre-échange, et qu'ils transfèrent leurs bénéfices à l'étranger? Comment créer les emplois requis d'urgence, alors que la balance commerciale est négative? Ces dernières années, la Suisse a engrangé à elle seule un excédent de 100 à 150 millions de francs par an dans ses échanges avec la Tunisie. Même le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO constate que le pays a besoin d'emplois et de meilleures conditions de vie (Information par pays, 7.4.2011): « Seule la politique de marché de l'ancien gouvernement permettra toutefois d'atteindre ces objectifs. » [trad. SOLIFONDS, mise en relief SECO]

Or, pour donner une chance à la démocratie en Tunisie, il faut justement s'écarter de la politique libérale appliquée jusqu'ici. Avec soixante autres organismes, le RAID exige dès lors que la nouvelle Constitution spécifie que l'économie doit être au service de la population et qu'elle doit fonctionner conformément aux droits humains économiques et sociaux.

A lire:

De Lampedusa à Rosarno

A travers les trois jours de violences racistes et de lynchages qui ont ensanglanté Rosarno (Calabre) en 2010, c'est tout un processus de dégradation des rapports socio-économiques qui se démasque et se banalise. Il faut y voir l'une des résurgences chroniques du traitement que l'on réserve systématiquement aux immigrés dans tous les pays membres de l'Union européenne, partout où les impératifs de la croissance et du profit drainent une main-d'œuvre bon marché.



Jean Duflot:

De Lampedusa à Rosarno – Euromirage, Forum Civique Européen/Golias, 2011, 20 CHF; EBF/CEDRI, CP, 4004 Bâle <http://www.civic-forum.org>

1^{er} octobre 2011, 14 h 30
Manif nationale à Berne

Stop à l'hypocrisie! Régularisation immédiate!

La politique suisse à l'égard des sans-papiers se distingue par une hypocrisie des plus crasses: d'un côté, on a besoin de cette main-d'œuvre pour l'économie; d'un autre côté, on nie les droits fondamentaux de ces gens. Or plus de 100 000 personnes sont dans cette situation en Suisse!



Edition: « Fonds de solidarité pour les luttes de libération sociale dans le tiers monde »
Rédaction: Urs Sekinger, Yvonne Zimmermann
Traduction: Milena Hrdina, Moutier
Impression: printoset, Zurich